



SYNDICAT FORCE OUVRIERE

*Centre Départemental Enfants et Familles
(C.D.E.F.)*

Avenue du président Coty 93420 Villepinte

Villepinte, le 15 avril 2008

L'INFORMATION PAR LA DESINFORMATION

Le syndicat FORCE OUVRIERE souhaite apporter des éclaircissements sur l'article du directeur du Centre Départemental Enfants et Familles du « trait d'union n° 24 » de mars 2008 concernant les faits de maltraitance sur le site de Villepinte.

La chronologie des événements relevé dans cet article ne relate pas l'authenticité et la réalité des faits.

Rappel de la chronologie :

Des faits considérés contraires à la bienveillance ont été signalés auprès de la Direction, à plusieurs reprises, par différents agents de l'institution (éducateurs, veilleurs, psychologues) depuis début 2007.

La Direction a refusé de prendre en compte la gravité de ces faits et les a banalisés, laissant les professionnels (dont de nombreux contractuels et vacataires) trop souvent en surcharge de travail, dans un grand désarroi face à des jeunes violents et en souffrance.

Devant l'impossibilité de se faire entendre, certains agents se sont murés dans le silence, d'autres ont continué à faire part de leurs inquiétudes. A cette époque, FORCE OUVRIERE avait déjà alerté le personnel et la Direction sur ces dysfonctionnements (tract du 14 avril 2007, du 31 mai 2007, intervention en assemblée générale) pour amener une réflexion de fond sur la prise en charge.

L'attitude d'évitement de la Direction a largement contribué à entretenir la lourde Loi du silence incitant les agents à se taire et à s'isoler.

Progressivement, les agents qui ont continué à dénoncer les pratiques contraires à la protection de l'enfance ont été humiliés et malmenés dans leur intégrité professionnelle.

Dès le mois d'octobre 2007, face à autant d'inertie, les écrits se sont multipliés, ce qui a amené la direction à « réagir ».

Devant la gravité des faits et l'absence de protection au sein du foyer de l'enfance de Villepinte, des signalements auprès des services de la brigade des mineurs ont été déposés par des agents dès le 13 décembre 2007.

Le 17 décembre 2007, le directeur de Villepinte adresse un courrier à l'ensemble du personnel expliquant que : « des événements récents l'encouragent à apporter des informations nécessaires à la compréhension de la situation institutionnelle actuelle ».

Dans cette note, il fait état notamment :

- d'actes de maltraitance révélés qui remontent au premier semestre de l'année 2007
et non au mois d'octobre comme le sous-entend le directeur du C.D.E.F. dans l'article du « trait d'union »
- D'une enquête interne

Qui reste flou à ce jour pour l'ensemble du personnel qui n'a pas compris quand celle-ci a été menée, comment et par qui ?

- Des blâmes à l'encontre d'agents

Ces blâmes concernent uniquement les agents qui ont révélé les faits de maltraitance.

Ce n'est que fin décembre 2007, suite aux signalements de certains agents aux autorités compétentes, que le directeur du Centre Départemental Enfants et Familles a été contraint de déposer également un signalement au procureur de la république.

En janvier 2008, les blâmes des agents ont été retirés après l'intervention du Conseil Général auprès du C.D.E.F. Il est à noter qu'aucune confirmation écrite de cette annulation ne leur est parvenue à ce jour.

FORCE OUVRIERE tient à souligner le courage des agents qui ont osé dénoncer les faits de maltraitance. Le syndicat a eu à cœur d'assurer la protection de ces agents malgré toutes les attaques dont ils ont été l'objet et continuera à soutenir, sans relâche, ceux qui verront leurs conditions de travail bafouées et oseront dénoncer les dysfonctionnements qui vont à l'encontre des missions de protection de l'enfance qui leur sont imparties.

LE SYNDICAT FORCE OUVRIERE